

DEMANDE D'UN EMPLACEMENT SUR LE MARCHÉ

SECTION « NON ALIMENTAIRE »

***** SAISON 2026 du 1^{er} Juin au 30 SEPTEMBRE *****

COMMUNE DE LA BRÉE LES BAINS



Place de la République
17840 LA BRÉE LES BAINS

☎ 05.46.47.83.11

✉ marche@labree.fr

DEMANDEUR

N°
du

Nom, prénom : _____

Adresse : _____

Téléphone fixe : _____

Téléphone mobile : _____

Adresse Mail : _____

MODE DE VENTE

☐ À l'étalage

☐ Démonstration

GENRE D'INSTALLATION

☐ Parasol

☐ Remorque

☐ Camion magasin

☐ Avec électricité

☐ Avec eau

MÉTRAGE NÉCESSAIRE (1)

Longueur : _____

Profondeur : _____

ARTICLES PRÉSENTÉS

DATE D'ARRIVÉE

____ / ____ / 2026

JOUR(S) DE RÉSERVATION

☐ Lun

☐ Mar

☐ Mer

☐ Jeu

☐ Ven

☐ Sam

☐ Dim

HEURE DE FIN DE VENTE

13 H 30 – Places IMPÉRATIVEMENT libérées pour 14 H 30.

PIÈCES À JOINDRE (Photocopies)

- ☒ Pièce d'identité ou le cas échéant titre de circulation ou titre de séjour.
- ☒ Carte professionnelle de commerçant ambulant en cours de validité ou attestation provisoire de déclaration.
N° SIRET : _____
- ☒ Extrait d'immatriculation au répertoire des métiers de moins de 3 mois.
- ☒ Attestation d'affiliation à la Mutualité Sociale Agricole (M.S.A) de moins de 3 mois.
- ☒ Attestation d'assurance de responsabilité civile professionnelle sur le domaine public.
- ☒ Enveloppe timbrée au tarif en vigueur pour la réponse. (Pas de réponse sans enveloppe timbrée).

LES CAMIONS NE SONT PAS AUTORISÉS À STATIONNER SUR LA PLACE DU MARCHÉ DURANT TOUTE LA SAISON.

À RENVoyer ENTRE LE 01/01/2026 ET LE 01/05/2026

Aucune réponse passé ce délai.

- (1) Longueur maximale pour commerces alimentaires (dans la mesure du possible) 10 m.
Autres commerces 14 m.

Les bancs sont taxés sur toutes les façades déballées accessibles à la clientèle par les allées du marché.
Les 4 premiers mètres de « retours » des bancs sont gratuits.

Date :

Signature :